

CALENDRIER

Les 26 et 28 novembre	Prévention harcèlement – droit à l'image dans les classes de 5 ^{ème}
Mardi 27 septembre	Prière de midi de 12h à 12h15 à la chapelle
Vendredi 30 septembre	Présentation du « conseil des jeunes » par la ville de Strasbourg au self (réservé aux collégiens)
Les 3 et 4 octobre	Prévention harcèlement dans les classes de 6 ^{ème}
Mardi 4 octobre	Prière de midi de 12h à 12h15 à la chapelle Fête de St François d'Assise

*« Lune rouge sang,
L'automne est une éclipse
Nuit étoilée »*

Haïku – Poème japonais

Informations générales

Temps de prière du mardi

Les temps de prière du mardi de 12h à 12h15 reprennent à partir du 27 septembre. Rendez-vous chaque mardi à la chapelle pour cette respiration spirituelle au milieu du jour. Les élèves qui souhaiteraient aider à l'animation de ces temps de prière sont invités à se manifester auprès de Mme Huber.

Temps de prière pour la Création

Un moment de prière exceptionnel sera organisé le vendredi 30 septembre à 13h40 devant la chapelle pour célébrer le Temps pour la Création qui se tient jusqu'au 4 octobre.

Ballade automnale

Une randonnée est proposée dans le vignoble alsacien le samedi 8 octobre pour contempler la nature qui se pare de ses couleurs automnales. Repas tiré du sac à prévoir. Préinscription sur MBN dans le menu Etablissement, onglet Pastorale (en vue de prévoir le transport jusqu'au point de départ). La randonnée est accessible pour les débutants et est d'une longueur approximative de 15 kilomètres. Fermeture des inscriptions le 30 septembre.

Intercours et récréations

Les récréations se font dans la cour pour les collégiens et au M'eating ou dans la cour pour les lycéens. Pour les intercour, les élèves doivent rester dans les salles de classe et ne pas stationner dans les couloirs.

Tenue vestimentaire

Il est rappelé que chaque élève doit venir à Notre Dame avec une tenue appropriée à l'ambiance de travail qui doit régner dans un établissement scolaire. Filles et garçons sont priés de venir avec une tenue de ville conforme à ces attentes.

Rangement des salles

Afin de faciliter le nettoyage des salles chaque jour, nous vous prions de bien vouloir monter les chaises sur les tables à chaque fin de journée. Les emplois du temps aux portes vous permettent de voir quelle est la dernière heure de cours. Il est nécessaire également de procéder au ramassage des papiers sur le sol.

Fonds social lycéen ou collégien

Une aide financière peut être attribuée aux familles en difficulté. Le dossier de demande est à retirer à la comptabilité (bureau B13) ou également téléchargeable sur MBN (Espace vie de l'établissement) et devra être complété et rendu à l'accueil ou au bureau B13 **avant le 21 octobre 2022**.

Les Bourses collègue/lycée – Rappel

Une campagne de demande de bourse et de vérification des ressources s'ouvre de la rentrée jusqu'au **jeudi 14 octobre 2022**. L'ensemble des informations nécessaires est consultable dans le compte parent sur MonBureauNumerique.

Spécial collègue

La dictée d'ELA

La dictée d'ELA se déroulera pour les 6èmes le vendredi 21 octobre 2022 à partir de 9h au self.

English club

L'atelier théâtre en anglais « English Club » débutera le **27 septembre** et aura lieu tous les mardis de 13h10 à 14h05 en B22. Il est ouvert aux élèves de 4^{ème} motivés et impliqués.

Atelier Jeux

L'atelier jeux de société du collège continue cette année les jeudis de 13h10 à 14h05 en salle B10 à partir du 29 septembre. Une sélection de jeux originaux sur des thèmes différents sera proposée à chaque séance afin de pouvoir découvrir la diversité des mécaniques de jeux disponible. Les 6èmes désirant s'inscrire peuvent venir à la première séance. Pour les autres niveaux, merci de se manifester au préalable auprès de M. Nussbaum.

Spécial Lycée

Montée en classe des Spécialités : erratum

La montée en classe pour les élèves en cours de spécialités s'effectue à **10h10 et 15h20**.
Veillez à monter en silence afin de respecter les autres élèves et leurs professeurs qui sont déjà en plein travail.

Carte académique du lycéen 2022 / 2023

La carte académique du lycéen est disponible à la vie scolaire. Les délégués de classe se chargeront de recenser le nombre de personnes intéressées et passeront au BVS chercher les cartes qu'ils distribueront à leurs camarades. La carte est gratuite et permet de bénéficier de réductions dans les musées, cinémas, certains magasins, etc... Elle est valable pour l'élève sur l'ensemble du parcours du lycée. Il est important d'en prendre soin, notamment pour les élèves en classe de seconde qui devront la garder 3 ans.

Jeun'Est

Tous les jeunes de la Région Grand Est âgés de 15 à 29 ans peuvent bénéficier des avantages proposés par la Région. Pour s'inscrire, il faut utiliser le site web www.jeunest.fr ou l'application mobile Jeun'Est. Les élèves du lycée doivent créer un compte, remplir le formulaire et fournir une photo d'identité en format numérique.

Les élèves qui avaient un compte en 2021/2022 doivent actualiser leur situation pour 2022/2023 afin de bénéficier des avantages, en se connectant à leur compte Jeun'Est. La période de revalidation peut durer quelques jours.

Téléchargement des manuels

Tous les lycéens doivent télécharger sur leur ordinateur tous les manuels numériques présents dans le médiacentre sans exception, à l'aide des procédures disponibles sur MBN dans l'espace Vie de l'établissement. Les téléchargements complets sont longs et nécessitent d'être effectués l'un après l'autre au domicile de l'élève jusqu'à ce que tous les manuels soient consultables hors ligne dans les applications dédiées (bibliomanuels, educadoc, libmanuel, et lelivrecolaire).

Les élèves de 1^{ère} et Tale doivent auparavant avoir désinstallé les manuels de l'année précédente.

Les élèves qui ont des difficultés peuvent se présenter sans attendre au CDI aux horaires d'ouverture ou au bureau B18 de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Le contrôle systématique de chaque ordinateur sera effectué classe par classe à partir du 03/10/22.

Utilisation des ordinateurs portables en classe

Nous vous rappelons que le projet de notre établissement est d'utiliser les ordinateurs pour avoir accès aux manuels numériques et à internet. Dans toutes les classes, la prise de note et les travaux écrits continuent de se faire au stylo sur du papier.

Recensement

Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement vous faire recenser **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire**. Cette démarche peut se faire en ligne ou à la mairie de votre domicile. Cette obligation de recensement est préalable à votre participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). Cette démarche est obligatoire pour pouvoir ensuite vous inscrire au baccalauréat, au permis de conduire ou à tout autre examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.